



INSPIRATION D'ICI



VIOLENCES CONJUGALES : UN SUIVI SPÉCIFIQUE DES ENFANTS

La prise en charge des enfants témoins ou victimes de violences conjugales reste un angle mort dans de nombreuses villes françaises. A Marseille, l'association Solidarité femmes 13 a créé un espace dédié à ce public.

CERTAINS SONT ENCORE DANS DES POUSETTES, D'AUTRES SE DÉPLACENT SEULS. Ce mercredi matin dans les locaux de Solidarité femmes 13, à Marseille, les enfants sont nombreux à aller et venir. L'association d'aide aux femmes victimes de violences conjugales ou sexuelles les accueille dans le cadre du dispositif La Tresse. Ouvert il y a un an et demi aux mères victimes de violences conjugales et à leurs enfants, le projet est né à l'initiative de Carine Crépin, psychologue au sein de l'association depuis six ans. « *Quand je suis arrivée, on ne prenait en charge les enfants que s'ils étaient dans nos services d'hébergement d'urgence avec leur mère* », se souvient-elle. « *Au fil des années et des observations, j'ai constaté qu'il y avait un réel besoin d'une prise en charge spécifique pour les enfants, car ce sont des victimes à part entière. Et de penser le lien mère-enfant, car il est fragilisé dans ce contexte.* » Elle lance alors La Tresse, un dispositif découpé en trois principaux pôles. Le premier est destiné aux mères et à leurs enfants âgés de 0 à 6 ans. Dans une petite pièce pleine de jouets, Sonia Grellet, psychologue, les accueille chaque mercredi. « *C'est ouvert de 9 h 30 à 11 h 30. Les mamans viennent y jouer avec leurs enfants, ou prendre un café et discuter*

entre elles », indique-t-elle. « *A travers le jeu, l'enfant peut raconter ce qui se passe à la maison. Ça lui permet de déposer ce qu'il ressent, et à la mère de réaliser que son enfant est aussi touché par ces violences. C'est une épreuve parfois difficile. On est là pour faire en sorte que ça se passe au mieux.* »

PEUR DE VOIR SES ENFANTS PLACÉS

Le deuxième espace est dédié aux entretiens psychologiques. Les professionnels y reçoivent les enfants individuellement, les mamans seules, ou les deux en même temps. Les entretiens peuvent être ponctuels, ou sur un suivi au long cours. « *On adapte l'encadrement pour qu'il réponde au mieux à chaque profil* », souligne Carine Crépin. Le dernier espace n'a pas encore vu le jour, « *par manque de temps* », précise la psychologue. Elle prévoit un lieu de rencontre et d'ateliers collectifs avec des enfants uniquement. « *L'idée est de créer un groupe de parole entre pairs* », développe l'initiatrice du projet.

Les victimes sont orientées par d'autres organismes ou se présentent d'elles-mêmes. Cette mère est venue avec ses enfants en bas âge. « *Quand on a quitté la maison, on a sollicité beaucoup d'associations. Plusieurs proposaient de l'aide pour le conjoint victime de violences, mais pas pour les enfants*, raconte-t-elle. *Pourtant, mes enfants baignaient dans les violences physiques, psychologiques, verbales... Cela a engendré des conséquences dramatiques. Manque de confiance en soi, dévalorisation de soi, mimétisme parfois...* » Suivie par l'association depuis environ un an, elle ajoute : « *Ici, l'échange n'est pas fondé sur un rapport de méfiance comme on peut en trouver dans le cadre d'une procédure où notre parole est systématiquement mise en doute.* »

Le lien de confiance est au cœur du projet. « *Par peur du placement de leurs enfants, certaines mamans ne veulent pas parler des violences. C'est à nous donc de déconstruire ces représentations et de créer un espace où elles peuvent s'exprimer sans crainte* », explique Carine Crépin. Un projet sur le modèle de La Tresse a été monté dans un centre d'hébergement pour femmes vulnérables, à Marseille également. D'autres sont à l'étude. ● **YASMINE SELLAMI**

CONTACT
Solidarité Femmes 13
Tél. 04 91 24 61 50



DR

